

CARACTÉRISTIQUES

Identification du véhicule

Gamme

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Type mines	Cylindrée (cm3) / Puissance (KW / ch)	Code moteur	Type boîte de vitesse	Puissance fiscale
C2						
1.1i 1.1i Pack 1.1i Pack Ambiance	09/03→	JMHFXB	1124 / 45/61	TU1JP-HFX	MA5	4
1.4i Pack 1.4i Pack Ambiance 1.4i Exclusive		JMKFVB	1360 / 55/75	TU3JP-KFV		5
1.4i Pack Ambiance Sensodrive 1.4i Exclusive Sensodrive 1.4i VTR Sensodrive					MAP	
1.4 HDi 70 1.4 HDi 70 Pack 1.4 HDi 70 Pack Ambiance 1.4 HDi Exclusive	12/03→	JM8HXB	1398 / 52/71	DV4TD-8HX	MA5	4
1.4 HDi 70 Pack Ambiance Sensodrive 1.4 HDi 70 Exclusive Sensodrive 1.4 HDi 70 VTR Sensodrive					MAP	
1.1i Tic Tac 1.4i Tic Tac 1.4 HDi Tic Tac	03/04→	JMHFXB JMKFVB JM8HXB	1124 / 45/61 1360 / 55/75 1398 / 52/71	TU1JP-HFX TU3JP-KFV DV4TD-8HX	MA5	5 4
1.1i Pulp 1.4i Pulp 1.4 HDi 70 Pulp	10/04→	JMHFXB JMKFVB JM8HXB	1124 / 45/61 1360 / 55/75 1398 / 52/71	TU1JP-HFX TU3JP-KFV DV4TD-8HX		5 4
C2 Entreprise						
1.1i 1.1i Pack 1.4 HDi 70 1.4 HDi 70 Pack 1.4 HDi 70 Club	04/04→	JMHFXB/ T / MOD JM8HXB/ T / MOD	1124 / 45/61 1398 / 52/71	TU1JP-HFX DV4TD-8HX	MA5	6

Plaque constructeur (A)

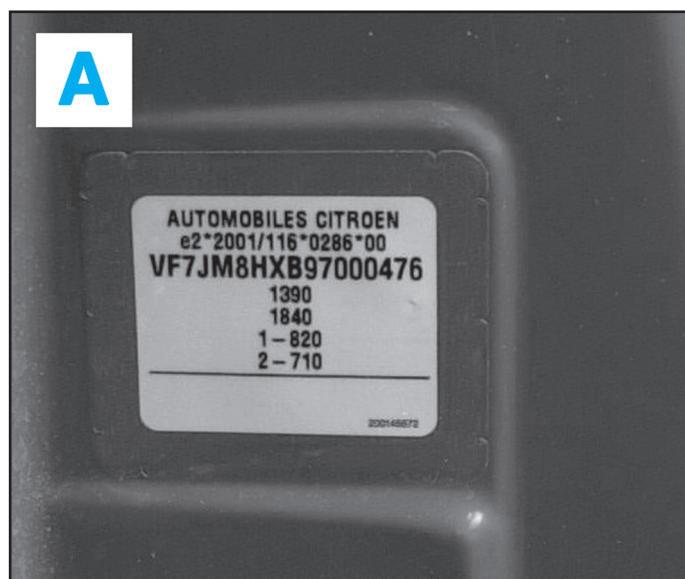
La plaque constructeur est fixée dans le bas du pied milieu gauche ou dans le fond du coffre (selon version).

Elle indique dans l'ordre :

- le nom du constructeur.
- le numéro de réception communautaire.
- le numéro d'identification.
- le poids total autorisé en charge.
- le poids total roulant autorisé.
- le poids maxi autorisé sur l'essieu avant
- le poids maxi autorisé sur l'essieu arrière.

Numéro d'identification (B) et (C)

Le numéro d'identification, à 17 caractères (norme CEE), est frappé à froid près de la tourelle d'amortisseur droit sur le bord supérieur de la doublure du compartiment d'auvent (B), dans le compartiment moteur. Il est également inscrit sur la plaque constructeur (A). Enfin, pour faciliter l'identification, il est aussi mentionné sur une plaque (C) située sur le côté gauche de la planche de bord, visible depuis l'extérieur, au travers du pare-brise.



Numéro moteur DV4TD (D) et moteur TU1 ou TU3 (E)

Pour les moteurs essence, le type réglementaire et le numéro de fabrication sont gravés à l'avant du bloc-cylindres, derrière filtre à huile.

Pour le moteur diesel, le type réglementaire et le numéro de fabrication sont gravés à l'avant du bloc-cylindres, au dessus de son plan de joint inférieur et à droite du filtre à huile.

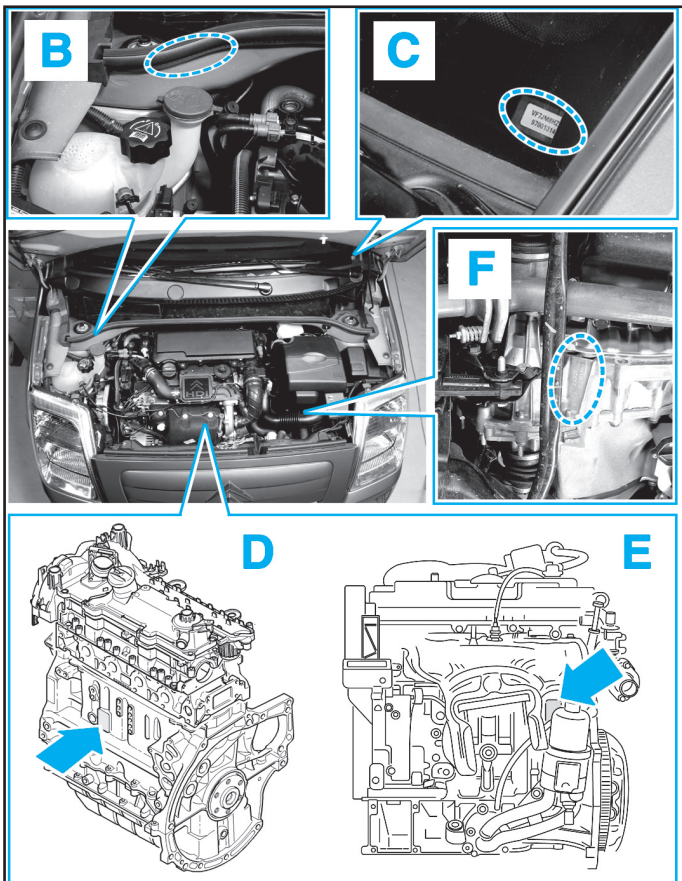
Identification de la boîte de vitesses (F)

Une première identification, comportant le repère de boîte et son numéro de fabrication, est gravée sur l'avant du carter de pignonnerie. Une seconde est réalisée par une étiquette collée sur le carter arrière de la boîte.

Référence peinture (G)

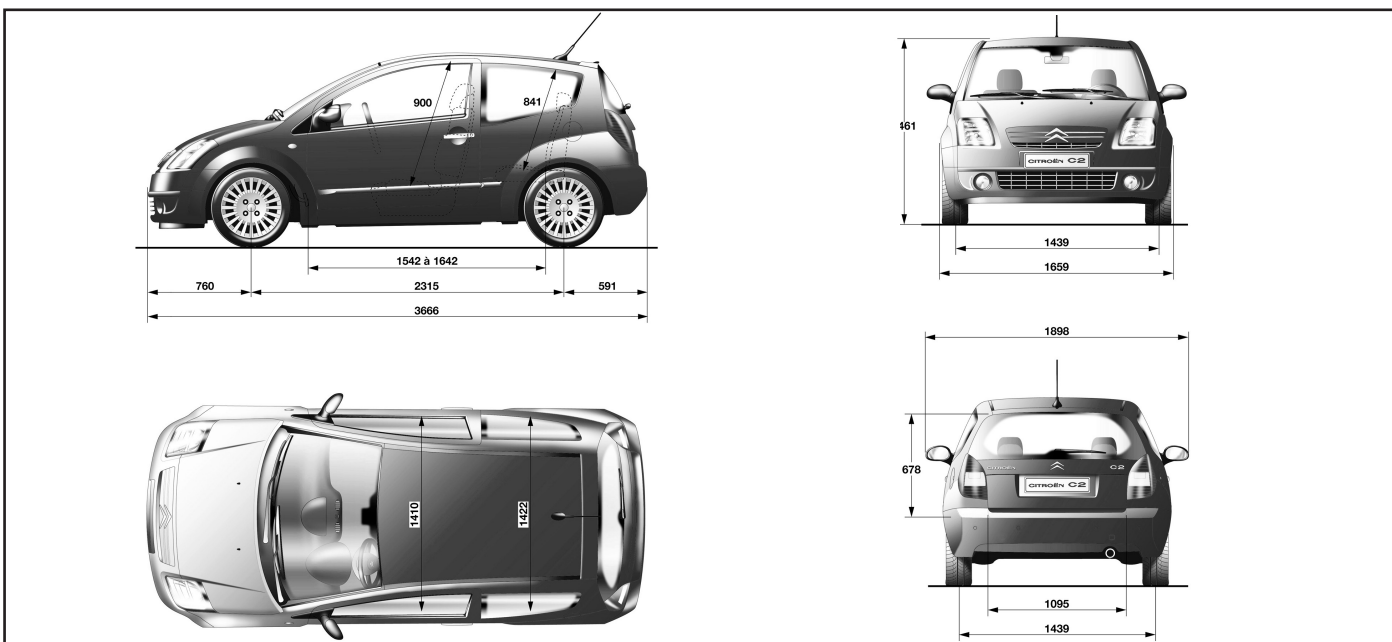
Le code peinture est mentionné sur une étiquette, commune aux pressions préconisées pour les pneumatiques. Celle-ci est collée sur le pied de caisse avant gauche, elle est visible porte conducteur ouverte.

Teinte	Code	Qualité
Blanc Banquise	EWP	Opaque non vernie
Rouge Ardent	KJF	Opaque vernie
Rouge Lucifer	EKQ	
Noir Onyx	EXY	
Gris Aluminium	EZR	Métallisée
Grilyne	KNA	
Bleu Grand Pavois	KMH	
Vert Lenz	KSY	
Vert Absinthe	LQF	
Jaune Râ	KBN	
Bleu Ardoise	KNZ	Nacrée
Bleu Oriental	KPU	



Caractéristiques dimensionnelles et pondérales

Dimensions (mm)



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Poids (kg)

	1,1 i	1,4 i		1,4 HDi 70		Entreprise	
	BVM	BVM	Sensodrive	BVM	Sensodrive	1,1 i	HDi 70
À vide en ordre de marche	932	982	991	996	1017	932	996
Total maxi autorisé en ordre de marche	1340	1365	1380	1390	1400	1340	1390
Charge utile	408	389		394	383	408	394
Remorque freinée / non freinée	525/450	535/450	537/450	548/450	546/450	450/525	450/548

Caractéristiques pratiques

Performances et consommations

	1.1i et 1.1i entreprise	1.4i	1.4i Sensodrive	1.4 HDi 70	1.4 HDi 70 Sensodrive	1.4 HDi Entreprise
Vitesse Maxi	158	169		166	167	166
0-100 Km/h (s)	14,4	12,2	14,1	13,5	15,1	13,5
Consommation : (l/100 km)						
- Cycle urbain	7,6	8,3	7,6	5,3	4,9	5,1
- Cycle extra-urbain		4,9		3,7	3,8	3,6
- Cycle mixte	5,9	6,1	5,9	4,3	4,2	4,1
Émission CO2 (euro 3)	141	146	141	113	111	108

Pneus et jantes

Jantes : **5.5 J 14 H2.4-24** et **6 J 15H.4-27** pour la VTR.
 Jantes optionnelles : **5.5 J 14 CH.4.24** sauf VTR.
 Pneus : **175/65 R14 82 T** et **185/55 R15 84 H** uniquement pour la VTR.
 Pression de gonflage (bar) (AV/AR) :
 -avec **175/65 R14 82 T** : **2,2/2,2** à vide et en charge.
 -avec **185/55 R15 84 H** : **2,1/2,1** à vide et **2,3/2,8** en charge.
 -Pression de gonflage roue de secours **175/65 R14** : **2,4 bar**.

d'entretien tous les **20 000 km** ou tous les **ans**. Sous le terme utilisation sévère, on entend : parcours essentiellement urbains (porte à porte, taxi...), pays très chauds (température régulièrement supérieure à **30°C**), pays très froids (température régulièrement inférieure à **-15°C**), atmosphère très poussiéreuse (chantiers...), petits parcours répétés (moteur froid), qualité du lubrifiant moteur employé ne respectant pas les normes prescrites.

L'échéance des révisions est signalée, à chaque mise du contact, par l'indicateur de maintenance sur l'afficheur multiple.

Entretien

Programme d'entretien C2 essence 1.1i et 1.4i

La fréquence de l'entretien normal est programmée tous les **30 000 km** ou tous les **2 ans**. Toutefois, il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions particulièrement sévères, il est important de rapprocher les fréquences

Il faut souligner que l'application du programme d'entretien normal impose :

-l'emploi impératif d'huile moteur de semi-synthèse ou de synthèse, respectant au minimum les normes **ACEA A3** ou **API SJ** (préconisation : voir chapitre « MOTEURS ESSENCE 1.1 et 1.4 (TU) »).

-le contrôle régulier du niveau d'huile moteur et celui du liquide de refroidissement, au moins tous les **2 000 km** ou avant chaque parcours important.

Entretien normal 30 000 km ou 2 ans	Entretien sévère 20 000 km ou 1 an
-Vidange de l'huile moteur. Remplacement du filtre à huile. -Remplacement du filtre à air d'habitacle. -Contrôle de l'état et de l'étanchéité des carters (moteur-boîte) et des circuits hydrauliques. -Contrôle de l'état des soufflets (transmissions, boîtier et rotules de direction). -Contrôle de l'état de la ligne d'échappement. -Contrôle de l'état de la courroie d'accessoires. -Contrôle du niveau de liquide de refroidissement moteur. -Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie (*). -Contrôle du niveau de liquide de frein / embrayage. -Contrôle de l'étanchéité du circuit de frein et de la commande d'embrayage. -Contrôle de l'usure des plaquettes de freins AV. -Contrôle / réglage de la course du levier de frein de stationnement. -Contrôle de l'état et pressions des pneumatiques (y compris roue de secours). -Contrôle de l'équipement d'éclairage et de signalisation. -Contrôle de l'état du pare-brise et des rétroviseurs. -Contrôle du niveau du liquide de lave-glace. -Contrôle de l'état des balais d'essuie-glace AV/AR (**). -Contrôle / réglage des gicleurs de lave-glace. -Contrôle de l'avertisseur sonore. -Examen visuel de l'extérieur de la carrosserie. -Lecture de la mémoire d'autodiagnostic des calculateurs électroniques. -Réinitialisation de l'indicateur de maintenance.	

60 000 km ou 4 ans Opérations des 30 000 km ou 2 ans plus : -Remplacement du filtre à air moteur. -Remplacement des bougies d'allumage. -Contrôle de l'état des disques, étriers et flexibles de freins AV. -Contrôle de l'état des garnitures de freins AR (***) -Contrôle des jeux dans la direction, les trains AV et AR. -Contrôle de l'étanchéité des amortisseurs. -Contrôle de la tension de la courroie d'accessoires (****).	40 000 km ou 2 ans Opérations des 20 000 km ou 1 an plus :
90 000 km ou 6 ans Opérations des 30 000 km ou 2 ans	60 000 km ou 3 ans Opérations des 20 000 km ou 1 an
120 000 km ou 8 ans Opérations des 60 000 km ou 4 ans plus : -Remplacement de la courroie de distribution (****).	90 000 km ou 4 ans Opérations des 40 000 km ou 2 ans plus :
Tous les 2 ans -Remplacement du liquide de frein et purge des circuits de freinage / embrayage. -Remplacement de la pile de la clé / télécommande. -Contrôle antipollution. -Contrôle du circuit de la climatisation.	
Tous les 10 ans -Remplacement de la courroie de distribution (****).	
Tous les 15 ans -Remplacement des airbags et des prétensionneurs.	

(*) Si les bouchons sont démontables.

(**) Les balais d'essuie-glace étant fabriqués à partir de caoutchouc (matière naturelle et vivante), il est conseillé de les remplacer au minimum une fois par an et ce quel que soit le niveau d'usure.

(***) Si les plateaux de freins sont équipés de trous de visites.

(****) Sur les versions dépourvues de tendeur automatique.

(*****) Remplacement tous les **120 000 km** ou tous les **90 000 km** en usage intensif ou tous les **10 ans** en cas de faible kilométrage annuel mais également après chaque intervention nécessitant sa dépose.

Programme d'entretien C2 Diesel 1.4 HDi

La fréquence de l'entretien normal est programmée tous les **20 000 km** ou tous les **2 ans**. Toutefois, il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions particulièrement sévères, il est important de rapprocher les fréquences d'entretien tous les **15 000 km** ou tous les **ans**. Sous le terme utilisation sévère, on entend : parcours essentiellement urbains (porte à porte, taxi...), pays très chauds (température régulièrement supérieure à **30°C**), pays très froids (température réguliè-

rement inférieure à **-15°C**), atmosphère très poussiéreuse (chantiers...), petits parcours répétés (moteur froid), qualité du combustible utilisé douteuse ou celle du lubrifiant moteur employé ne respectant pas les normes prescrites.

L'échéance des révisions est signalée, à chaque mise du contact, par l'indicateur de maintenance sur l'afficheur multiple.

Il faut souligner que l'application du programme d'entretien normal impose :

- l'emploi impératif d'huile moteur de semi-synthèse ou de synthèse, respectant au minimum les normes **ACEA B3** ou **API CF** (préconisation : voir chapitre « MOTEUR DIESEL DV4TD »).
- le contrôle régulier du niveau d'huile moteur et celui du liquide de refroidissement, au moins tous les **2 000 km** ou avant chaque parcours important.

Entretien normal 20 000 km ou 2 ans - 40 000 km	Entretien sévère 15 000 km ou 1 an - 30 000 km
-Vidange de l'huile moteur. -Remplacement du filtre à huile. -Remplacement du filtre à air d'habitacle. -Purge en eau du filtre à combustible. -Contrôle de l'état et de l'étanchéité des carters (moteur-boîte) et des circuits hydrauliques. -Contrôle de l'état des soufflets (transmissions, boîtier et rotules de direction). -Contrôle de l'état de la ligne d'échappement. -Contrôle de l'état de la courroie d'accessoires. -Contrôle du niveau de liquide de refroidissement moteur. -Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie (*). -Contrôle du niveau de liquide de frein / embrayage. -Contrôle de l'étanchéité du circuit de frein et de la commande d'embrayage. -Contrôle de l'usure des plaquettes de freins AV. -Contrôle / réglage de la course du levier de frein de stationnement. -Contrôle de l'état et pressions des pneumatiques (y compris roue de secours). -Contrôle de l'équipement d'éclairage et de signalisation. -Contrôle de l'état du pare-brise et des rétroviseurs. -Contrôle du niveau du liquide de lave-glace. -Contrôle de l'état des balais d'essuie-glace AV/AR (**). -Contrôle / réglage des gicleurs de lave-glace. -Contrôle de l'avertisseur sonore. -Examen visuel de l'extérieur de la carrosserie. -Lecture de la mémoire d'autodiagnostic des calculateurs électroniques. -Réinitialisation de l'indicateur de maintenance	

<p>60 000 km Opérations des 20 000 km ou 2 ans plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Remplacement du filtre à air moteur. -Remplacement du filtre à combustible. -Contrôle de l'état des disques, étriers et flexibles de freins AV. -Contrôle de l'état des garnitures de freins AR (***) -Contrôle des jeux dans la direction, les trains AV et AR. -Contrôle de l'étanchéité des amortisseurs. 	<p>45 000 km Opérations des 15 000 km ou 1 an plus :</p>
<p>80 000 km - 100 000 km Opérations des 20 000 km ou 2 ans</p>	<p>60 000 km - 75 000 km Opérations des 15 000 km ou 1 an</p>
<p>120 000 km Opérations des 60 000 km</p>	<p>90 000 km Opérations des 45 000 km</p>
<p>140 000 km - 160 000 km Opérations des 20 000 km ou 2 ans</p>	<p>105 000 km - 120 000 km Opérations des 15 000 km ou 1 an</p>
<p>180 000 km Opérations des 60 000 km</p>	<p>135 000 km Opérations des 45 000 km</p>
<p>200 000 km - 220 000 km Opérations des 20 000 km ou 2 ans</p>	<p>150 000 km - 165 000 km Opérations des 15 000 km ou 1 an</p>
<p>240 000 km Opérations des 60 000 km plus :</p>	<p>180 000 km Opérations des 45 000 km plus :</p>
<p>-Remplacement de la courroie de distribution (***) Tous les 2 ans</p>	
<p>-Remplacement du liquide de frein et purge des circuits de freinage / embrayage. -Remplacement de la pile de la clé / télécommande. -Contrôle antipollution. -Contrôle du circuit de la climatisation.</p>	
<p>Tous les 10 ans -Remplacement de la courroie de distribution (***)</p>	
<p>Tous les 15 ans -Remplacement des airbags et des prétensionneurs.</p>	

(*) Si les bouchons sont démontables.

(**) Les balais d'essuie-glace étant fabriqués à partir de caoutchouc (matière naturelle et vivante), il est conseillé de les remplacer au minimum une fois par an et ce quel que soit le niveau d'usure.

(***) Si les plateaux de freins sont équipés de trous de visites.

(****) Remplacement tous les 240 000 km ou tous les 180 000 km en usage intensif ou tous les 10 ans en cas de faible kilométrage annuel.

ainsi que des flèches, signalent précisément l'emplacement de ces points de levage. Prendre soin de caler la roue opposée à celle qui doit être levée, en utilisant la cale fournie avec l'outillage de bord, puis serrer le frein de stationnement et engager si nécessaire la première vitesse ou la marche arrière, contact coupé.

Avec un cric rouleur d'atelier

Pour lever complètement l'avant du véhicule, prendre appui sous le berceau au niveau des vis de fixation arrière, en interposant une traverse de levage équipée de cales.

Pour lever latéralement le véhicule, équiper le cric d'une cale en bois munie d'une rainure afin d'épouser la feuillure du bas de caisse et utiliser les emplacements prévus pour le cric de bord. Pour assurer la stabilité du véhicule, placer des chandelles de sécurité sous les points de levage destinés à recevoir le cric de bord.

Initialisation de l'indicateur de maintenance

Couper le contact.

Appuyer sur le bouton d'initialisation et le maintenir.

Mettre le contact et attendre le compte à rebours de 10 s.

Relâcher le bouton d'initialisation quand l'information "0" s'affiche.

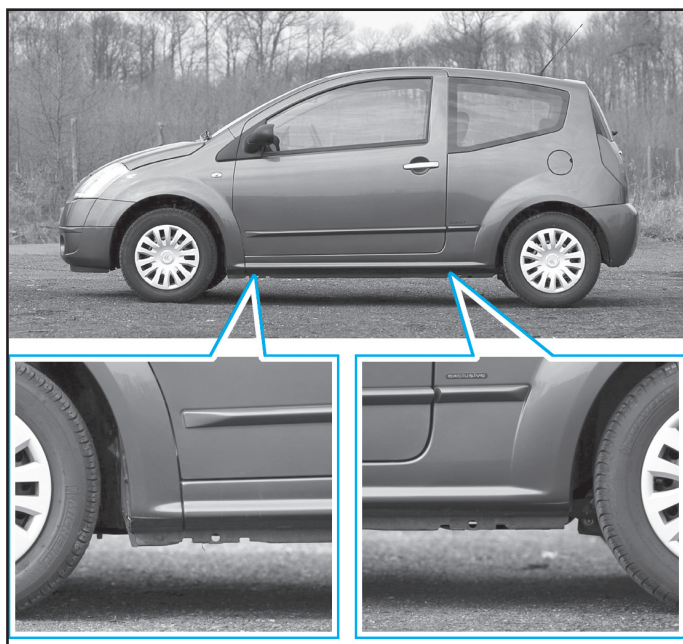
Couper le contact.



Levage

Avec le cric de bord

Des points de levage sont prévus à l'avant et l'arrière, de chaque côté du véhicule. Ils se matérialisent par des empreintes réalisées sur la feuillure du bas de caisse, dans lesquelles le cric de bord vient se positionner. Des découpes réalisées sur les bas de caisse,



Avec un pont élévateur à deux colonnes

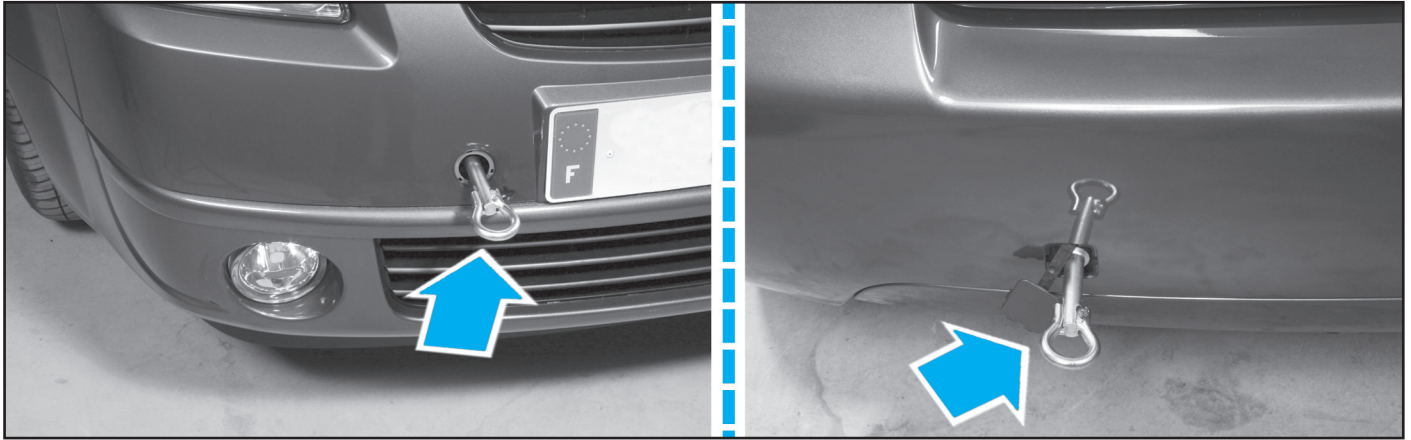
Prendre appui sous les emplacements prévus pour recevoir le cric de bord.

Remorquage

Un anneau de remorquage est fourni dans l'outillage de bord, placé avec la roue de secours. Pour le mettre en place, à l'avant

ou à l'arrière, dégrafer l'obturateur, puis visser l'anneau muni d'un pas à droite.

Ces anneaux ne doivent être utilisés que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance. Le remorquage doit toujours être effectué avec les 4 roues au sol. Ne jamais remorquer le véhicule roues pendantes.



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE